

CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE ÉTOILE ROUGE GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 2

OCOM M223.02 - IDENTIFIER LES ASSOCIATIONS DE RANDONNÉE PÉDESTRE ET DE MONTAGNE

Durée totale : 30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires pour l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant de donner la leçon.

Pour faciliter la présentation du PE1, rechercher les associations de randonnée pédestre et de montagne dans la communauté et les utiliser dans les associations provinciales de la partie du PE.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

Un exposé interactif a été choisie pour cette leçon pour donner un aperçu des organismes civils de randonnée pédestre et de montagne, leur mandat et les ressources gouvernementales disponibles.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit avoir participé à une discussion portant sur les associations de randonnée pédestre et de montagne.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets soient au courant des ressources civiles disponibles dans le monde de la randonnée pédestre et de montagne parce qu'elles peuvent les aider à créer un intérêt dans ces activités.

Point d'enseignement 1

Identifier les organismes civils de randonnée pédestre et de montagne et leur mandat

Durée : 20 min Méthode : Exposé interactif

ASSOCIATIONS NATIONALES

Le Club Alpin du Canada

Le Club Alpin du Canada est un organisme national en alpinisme. Il a été créé en 1906 avec l'appui du Chemin de fer du Pacifique. Il est basé maintenant à Canmore en Alberta. Le Club Alpin du Canada contient 19 clubs régionaux : L'île de Vancouver, Vancouver, Whistler, Okanagan, Prince George, les Montagnes Rocheuses, Jasper, Calgary, l'Alberta du centre, Edmonton, Saskatchewan, Manitoba, St. Boniface, Thunder Bay, Toronto, Outaouais, Ottawa, Montréal, et Montréal (Français).

Le Club Alpin du Canada offre à ses membres les choix suivants :

- des occasions d'aventure en montagne (escalade de rocher, des cours d'alpinisme, des voyages ou des activités);
- des possibilités de location pour des refuges et des cabines;
- des compétitions en escalade;
- des événements sociaux; et
- des publications liées à la culture de la montagne.

Le Club Alpin du Canada est aussi impliqué dans la communauté. Il offre des subventions à des projets en alpinisme et a un programme sur la protection et la conservation environnementale.



Pour contacter le Club Alpin du Canada, visiter le site Web: http://www.alpineclubofcanada.ca.

Sentiers Canada

Lancé en juin 2000, « Vert l'action » a été créé pour appuyer et promouvoir les sentiers canadiens et le système des sentiers canadiens. L'Organisme fournit aussi des ressources sur le système de sentiers disponibles sur Internet. « Vert l'action » était un partenariat entre Sentiers Canada, COMPAQ Canada et la subvention des partenariats du millénaire du gouvernement du Canada. Quatre ans plus tard, le nom du site Web a changé pour Sentiers Canada. La mission de Sentiers Canada est de créer un réseau de sentiers consacré à aider les gens à trouver des sentiers dans toutes les provinces ou territoires.

Sentiers Canada fournit les éléments suivants :

- des outils en ligne et des services de soutien pour les utilisateurs de sentiers et les groupes de sentiers communautaires;
- des inventaires des sentiers canadiens par région;
- des renseignements descriptifs sur le terrain des sentiers, le paysage, les notes sur la nature et l'accessibilité, etc.;
- la construction de sentiers et des outils de représentation pour les communautés;

- un registre de sentiers en ligne permettant aux groupes de sentiers communautaires de promouvoir leurs sentiers dans le monde entier;
- des nouvelles et renseignements par le biais d'un bulletin en ligne (The Pathfinder); et
- un calendrier des événements permettant aux groupes communautaires de promouvoir des activités de sentiers à l'échelle planétaire.

L'inventaire de sentiers comprend maintenant plus de 3900 sentiers, avec des entrées dans chaque province et territoire du Canada.



Pour contacter Sentiers Canada, visiter le site Web : http://www.trailscanada.com/index.htm.

Le Sentier transcanadien

Le Sentier transcanadien est un projet ancré dans la communauté. Il est opéré et entretenu par des organisations locales, les autorités municipales et provinciales et les agences nationales à travers le Canada auxquelles il appartient. Le Sentier transcanadien est un sentier récréatif qui traverse le pays.

Ce corridor récréatif de 18 000 kilomètres sillonne son chemin à travers chaque province et territoire, reliant plus de 800 communautés le long de sa route. Une fois terminé, ce sera le sentier le plus long de ce genre au monde, connectant les régions et les trois océans.

Le Sentier transcanadien fournit les éléments suivants :

- des cartes de la majorité de la section du sentier;
- des guides; et
- un site Web de localisation de sentier.



Pour contacter Sentier transcanadien, visiter le site Web : http://www.tctrail.ca/home.php.

ASSOCIATIONS PROVINCIALES



Se concentrer sur les associations de sa province seulement. Si le temps le permet, on peut présenter les associations des provinces voisines.

Kootenay Mountaineering Club (CB)

Le Kootenay Mountaineering Club (KMC) a été fondé en avril 1964 comme une section du Club Alpin du Canada. En 1968, la section a été dissoute et en 1969, le même groupe a été ressuscité en Kootenay Mountaineering Club. Le KMC est une société à but non lucratif basée dans la région de Kootenay au sud-est de la Colombie- Britannique. Le KMC stimule un intérêt et le développement des compétences en alpinisme, de camaraderie et de la conservation des valeurs naturelles des montagnes.

Le KMC organise des activités à l'extérieur toute l'année, y compris : la randonnée pédestre, l'escalade, le ski et les excursions en vélo de montagne; des campements de randonnée pédestre et d'escalade et des cours d'instruction pour enseigner les compétences de base de l'alpinisme. Le KMC organise aussi un nombre de rassemblements sociaux pendant l'année. Il est impliqué dans la construction et l'entretien des refuges et des sentiers partout dans la région de Kootenay.

Le KMC publie un bulletin mensuel, qui comprend une liste des activités à venir, des descriptions de récents voyages, des commentaires sur les questions dans lesquelles le Club est impliqué et d'autres articles d'intérêt général. Le KMC publie aussi un journal annuel et maintient une bibliothèque de livres et de revues sur l'alpinisme.

Le KMC joue aussi un rôle actif pour conserver et défendre les valeurs naturelles des montagnes.



Pour contacter le Kootenay Mountaineering Club, visiter le site Web : http://www.kootenaymountaineering.bc.ca.

Le sentier de la côte Ouest (CB)

Le sentier de la côte Ouest est situé sur la côte sud-ouest de l'île de Vancouver et s'étend sur une distance de 75 kilomètres de Port Renfrew à l'extrémité sud jusqu'à Bamfield à l'extrémité nord.

Le sentier de la côte Ouest est un de trois éléments de la réserve de parc national Pacific Rim du Canada.

Le sentier a vu le jour suite à un naufrage qui a eu lieu le 22 janvier 1906. Le navire SS Valencia de 77 m s'est échoué tout juste au nord de rivière Klanawa sur la côte Ouest de l'île de Vancouver. Le littoral sauvage et accidenté, en bordure d'une forêt pluviale tempérée, n'offrait aucun secours de quelque nature que ce soit et les 126 passagers ont tous péris. Ce tragique événement a motivé le gouvernement du temps à construire un sentier entre Port Renfrew et Bamfield en cas de futurs naufrages (car cette section du Pacifique avait été le site de plus de 60 naufrages depuis 1854). Le sentier de la côte Ouest actuel suit généralement l'itinéraire du sentier de sauvetage historique.

Par l'entremise de la réserve de parc national Pacific Rim du Canada, Parcs Canada gère les réservations de toute activité sur le sentier.

Edmonton Outdoor Club (AB)

Le Edmonton Outdoor Club (EOC), fondé le 1^{er} mars 2006 est un organisme pour adultes dirigé par des bénévoles, qui se caractérise par des sports d'aventure (principalement non-compétitifs), des événements sociaux et des excursions de voyage dans et autour de la région d'Edmonton. La mission du EOC est de procurer à ses membres des expériences plaisantes, l'occasion de former un réseau et la capacité d'apprendre au sujet et de participer dans les sports d'aventure locaux.

Le EOC est l'hôte d'une grande variété d'événements chaque année, y compris :

- les sports d'aventure la randonné pédestre, le camping, la grande randonnée pédestre, le vélo de montagne, l'aviron, le ski, le patinage, la raquette, etc.;
- les événements sociaux les événements sportifs avec spectateurs, sociaux etc.; et
- les voyages les voyages d'aventure et les expéditions à diverses parties du Canada et des É.-U. et possiblement au-delà.

L'adhésion des membres est libre à tout adulte intéressé, peu importe de leur niveau d'expérience. Les membres paient seulement pour les événements auxquels ils participent et l'adhésion des membres est

gratuite. Par contre, l'appui des membres est convoité sous la forme de don de temps et d'argent, pour garder le club en opération. Le personnel est bénévole.



Pour contacter le club Edmonton Outdoor, visiter le site Web : http://www.edmontonoutdoorclub.com.

Manitoba Recreational Trails Association Inc. (MB)

Le Manitoba Recreational Trails Association (MRTA) est l'organisme officiel qui supervise la coordination de la construction du Sentier transcanadien au Manitoba. Il se compose de bénévoles et se situe à Winnipeg. Le MRTA aide à :

- fournir le financement aux associations de sentiers reconnues pour le développement de sentiers;
- fournir des ressources pour la construction de sentiers aux associations de sentiers;
- promouvoir le Sentier transcanadien au Manitoba; et
- promouvoir d'autres sentiers et l'utilisation des sentiers au Manitoba.



Pour contacter la Manitoba Recreational Trails Association Inc., visiter le site Web : http://www.mrta.mb.ca.

Hike Ontario (ON)

L'organisme à but non lucratif Hike Ontario fondé en 1974 est voué à répondre aux besoins de tous les randonneurs pédestres et marcheurs dans la province de l'Ontario. Hike Ontario ne construit ou n'entretient pas les sentiers, n'offre pas non plus d'événements de randonnée pédestre ou de marche organisés, sauf par l'entremise de ses associations membres.

La mission de Hike Ontario est d'encourager la marche, la randonnée pédestre et le développement des sentiers en Ontario. Elle procure aussi une liste de clubs que l'on peut joindre et une liste de cours divers sur la randonnée pédestre, la randonnée en montagne ou l'alpinisme que l'on peut suivre.



Pour contacter Hike Ontario, visiter le site Web : http://www.hikeontario.com.

Le conseil des sentiers de l'Ontario (ON)

Le conseil des sentiers de l'Ontario (ON) a été établi en 1988. Le conseil a commencé comme une coalition de groupes d'utilisateurs de sentier, tels que des randonneurs pédestres, des cyclistes, des motoneigistes, des groupes équestres, etc., avec un intérêt partagé dans les sentiers et la conservation des lignes de chemin de fer abandonnées pour s'en servir comme sentiers. Il s'agit d'un organisme de bienfaisance, dirigé par des bénévoles, qui promeut la création, la préservation, la gestion et l'utilisation des sentiers récréatifs en Ontario.

L'adhésion des membres s'est élargie pour inclure d'autres organismes de sentier semblables et d'autres groupes avec les mêmes intérêts et valeurs.

Les éléments suivants sont les objectifs de l'ON :

- Encourager l'établissement du Trillium Trail Network.
- Augmenter le nombre, la longueur, la variété et l'accès aux sentiers à travers la province.
- Fournir aux agences gouvernementales et aux autres organismes publics une voix informée et crédible pour appuyer les groupes d'intérêt de sentiers.
- Promouvoir l'utilisation sécuritaire et responsable des sentiers.
- Agir comme un centre de ressource provincial pour l'information sur les sentiers.



Pour contacter le conseil des sentiers de l'Ontario, visiter le site Web : http://www.ontariotrails.on.ca.

Toronto Outdoor Club (ON)

Le Toronto Outdoor Club (TOC), fondé le 1^e mai 2005 est une organisation pour adultes dirigée par les bénévoles, qui se caractérise par les sports d'aventure (principalement non-compétitifs), les événements sociaux et les excursions de voyage dans et autour de la région de Toronto. La mission du TOC est de procurer à ses membres des expériences plaisantes, l'occasion de former un réseau et la capacité d'apprendre au sujet des sports d'aventure locaux et d'y participer.

Le TOC est l'hôte d'une grande variété d'événements chaque année, y compris :

- les sports d'aventure la randonné pédestre, le camping, la grande randonnée pédestre, le vélo de montagne, l'aviron, le ski, le patinage, la raquette, etc.;
- les événements sociaux événements sportifs avec spectateurs, sociaux etc.; et
- les voyages les voyages d'aventure et les expéditions dans diverses parties du Canada et des É.-U. et possiblement au-delà.

L'adhésion des membres est libre à tout adulte intéressé, peu importe de leur niveau d'expérience. Les membres paient seulement pour les événements auxquels ils participent et l'adhésion des membres est gratuite. Par contre, l'appui des membres est convoité, sous la forme de don de temps et d'argent, pour garder le club en opération. Le personnel est bénévole.



Pour contacter le Toronto Outdoor Club, visiter le site Web : http://www.torontooutdoorclub.com.

La Bruce Trail Association

Le sentier Bruce Trail est le plus vieux et le plus long sentier de promenade continu au Canada. Il longe l'escarpement du Niagara de Niagara à Tobermory. Le sentier principal couvre une distance de plus de 850 kilomètres avec des sentiers latéraux qui s'étendent sur 250 kilomètres de distance. L'idée d'un sentier de promenade public couvrant l'escarpement du Niagara en entier a vu le jour en 1960. Des clubs régionaux ont été établis en 1963, et ils étaient responsables de l'organisation, des approbations de propriétaires fonciers, de la construction et de l'entretien.

La Bruce Trail Association est un organisme de bienfaisance engagé à établir un corridor de conservation contenant un sentier de promenade publique le long de l'escarpement du Niagara, afin de protéger ses écosystèmes naturels et de promouvoir l'accès au public respectueux de l'environnement à cette réserve mondiale de la biosphère de l'Unesco.



Pour contacter la Bruce Trail Association, visiter le site Web : http://www.brucetrail.org.

Fédération québécoise de la marche (QC)

La Fédération québécoise de la marche a été crée pour promouvoir tous les genres de marche. Quatre fois par année, la Fédération publie la revue intitulée « Marche Randonnée ». Elle contient des calendriers, de l'information sur les activités à venir, des suggestions sur la randonnée pédestre et les sentiers à utiliser, de l'information sur la santé, un mode de vie sain, des questions environnementales et de l'information et des conseils sur du nouvel équipement, etc. Tout est relié à la randonnée pédestre et en montagne.

La fédération est impliquée dans le projet du Sentier transcanadien et encourage la bonne étiquette sur les sentiers.

La fédération publie également un livre sur les sentiers et les endroits à voir dans la province de Québec.



Pour contacter la Fédération québécoise de la marche, visiter le site Web : http://www.fgmarche.gc.ca.

Le club de montagne Le Canadien (QC)

Le club de montagne Le Canadien a été fondé en 1949 et est un des plus vieux clubs francophones en Amérique du Nord. C'est un organisme formé de bénévoles qui se concentre sur les activités en plein air. Le club organise des activités annuelles telles que :

- les randonnées pédestres et en montagne;
- le camping; et
- le ski de fond et la raquette.

Pour toutes ses activités, le club offre la possibilité de covoiturage pour réduire l'impact sur l'environnement. Il organise aussi des groupes de bénévoles pour entretenir et nettoyer les sentiers dans les régions du Québec.

Le club publie un bulletin mensuel sur ses activités.



Pour contacter le club de montagne Le Canadien, visiter le site Web : http://www.clubmontagnecanadien.qc.ca.

Le Sentier International des Appalaches (QC)

Le Sentier International des Appalaches a commencé en 1996. L'implantation a été coordonnée par la corporation du Sentier International des Appalaches-Québec (SIA-QC). Plusieurs bénévoles et organismes dans chaque région où le sentier passe se sont impliqués dans le projet.

Le sentier d'une longueur de 644 kilomètres s'étend de Cap-Gaspé, situé dans le parc national Forillon (QC), jusqu'en Matapédia (QC).

Le Sentier International des Appalaches symbolise la volonté des gens du Québec, du Nouveau-Brunswick et du Maine à collaborer dans la protection et la promotion de l'environnement qui les joint. L'association a eu comme objectif de construire un sentier d'environ 1034 kilomètres de long, comprenant environ 600 kilomètres dans le Québec, 274 kilomètres dans le Nouveau-Brunswick et 160 kilomètres dans le Maine. Le Sentier des Appalaches, qui a été construit, il y a plus de 60 ans, et qui attire environ 37 millions de randonneurs annuellement sur son parcours de 3455 kilomètres, relie le sentier du Québec au Mount Katahdin dans le Maine.

En conséquence, le Sentier International des Appalaches est d'une longueur de 4489 kilomètres, qui en fait le sentier le plus long en Amérique du Nord. Aux fins de comparaison, la Grande Muraille de Chine couvre une distance de 3000 kilomètres seulement.

L'association peut fournir :

- un planificateur de voyage;
- des cartes;
- de l'information sur les terrains de camping et les abris; et
- de l'information sur la flore et la faune.



Pour contacter le Sentier International des Appalaches (QC), visiter le site Web : http://www.sia-iat.com.

Un permis est nécessaire pour faire de la randonnée sur le Sentier International des Appalaches.



Le Sentier International des Appalaches a un chapitre à Terre-Neuve et Labrador. Pour contacter le chapitre de Terre-Neuve et Labrador, visiter le site Web : http://www.internationalat.org/pages/index.

Conseil sentier Nouveau-Brunswick Inc. (NB)

Le Conseil sentier Nouveau-Brunswick Inc. (CSNBI) est un organisme de membres et de bénévoles à but non lucratif voué à l'avancement du mouvement des sentiers dans le Nouveau-Brunswick. Son mandat est de travailler à l'amélioration des sentiers à travers le Nouveau-Brunswick et d'aider les répondants de sentiers locaux à bâtir, entretenir et promouvoir leurs sentiers locaux.

Le CSNBI fournit un réseau de sentiers sécuritaires avec des règles pour l'utilisation des sentiers et un contrôle sur les sentiers. Il offre aussi les éléments suivants :

- l'expertise, l'information et les conseils reliés aux sentiers;
- des guides des sentiers;
- des bulletins;
- un site Web mis à jour;
- un programme d'adoption de sentiers; et
- un service de patrouille des sentiers.



Pour contacter le Conseil sentier Nouveau-Brunswick Inc., visiter le site Web : http://www.sentiernbtrail.com.

La Nova Scotia Trails Federation (NS)

L'organisme à but non lucratif Nova Scotia Trails Federation (NSTF) a été créé en 1988. L'objectif principal de la NSTF est de promouvoir le développement et l'utilisation responsable des sentiers récréatifs pour le bienfait et le plaisir de tous les visiteurs. Elle représente aussi l'intérêt des utilisateurs des sentiers et des groupes de sentiers ancrés dans la communauté à travers la Nouvelle-Écosse. La NSTF appuie les groupes locaux dans leurs efforts pour planifier, bâtir, entretenir et gérer leurs sections de sentier.

La NSTF a adopté la devise « Prendre les sentiers à (cœur) H.E.A.R.T ». Les lettres dans « H.E.A.R.T » signifient santé, environnement, arts (culture et patrimoine), récréation et transportation.

Sur le site Web NSTF, on peut trouver les éléments suivants :

- un chercheur de sentiers:
- l'étiquette et la sécurité des sentiers; et
- un bulletin « Trail Talk ».

La NSTF fournit aussi un service de patrouille de sentiers.



Pour contacter la Nova Scotia Trails Federation, visiter le site Web : http://novascotiatrails.com.

Island Trails (PE)

L'organisme à but non lucratif Island Trails est voué au développement, à l'entretien et à la promotion du réseau des sentiers de l'île du Prince-Édouard.

L'organisme procure de l'aide pour la planification des expéditions et d'un chercheur de sentiers virtuels. Les sentiers sont accessibles pour les activités suivantes :

- la randonnée pédestre;
- la randonnée en montagne;
- le cyclisme; et
- la motoneige.



Pour contacter l'organisme de Island Trails, visiter le site Web : http://www.islandtrails.ca.

Sentier de la côte Est (NL)

La East Coast Trail Association, dirigée par des membres bénévoles, est un organisme de bienfaisance non inscrit qui a été formé en 1994 à Terre-Neuve et Labrador. Sa mission est de développer, d'entretenir et d'opérer

le sentier de la côte Est et de fournir l'expérience de randonnée pédestre en milieu sauvage de haute qualité, tout en respectant l'intégrité de l'environnement et les besoins des communautés.

Il n'y a aucuns frais pour utiliser les sentiers et aucuns frais pour participer au programme de randonnée pédestre public.

L'association fournit l'accès à des localités abandonnées, des phares, des réserves écologiques, des colonies d'oiseaux marins, des baleines, des icebergs, au troupeau de caribous le plus au sud du monde, des sites historiques, un pont suspendu de 50 mètres et à deux sites de fouilles actifs.



Pour contacter l'organisme du sentier de la côte Est, visiter le site Web : http://www.eastcoasttrail.com.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. Nommez trois associations nationales de randonnée pédestre ou de randonnée de montagne.
- Q2. Quelle est la mission de Sentiers Canada?
- Q3. Nommez trois associations provinciales.

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Le Club Alpin du Canada, Sentiers Canada et le Sentier transcanadien sont les trois associations nationales de randonnée pédestre et de randonnée de montagne.
- R2. Le Club Alpin du Canada, Sentiers Canada et le Sentier transcanadien sont les trois associations nationales de randonnée pédestre et de randonnée de montagne.
- R3. Le Kootenay Mountaineering Club (BC), le sentier de la côte Ouest (CB), le Edmonton Outdoor Club (AB), la Manitoba Recreational Trails Association Inc. (MB), l'organisme Hike Ontario (ON), le conseil des sentiers de l'Ontario (ON), le Toronto Outdoor Club (ON), la Bruce Trail Association (ON), la Fédération québécoise de la marche (QC), le club de montagne Le Canadien (QC), le Sentier International des Appalaches (QC), le Conseil sentier Nouveau-Brunswick (NB), la Nova Scotia Trails Federation (NS), l'organisme Island Trails (PE) et le Sentier de la côte Est (NL) sont tous des associations provinciales.

Point d'enseignement 2

Identifier les ressources gouvernementales de randonnée pédestre et de randonnée de montagne

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif



Les gardiens des parcs patrouillent tous les parcs nationaux et provinciaux. Les parcs ont des bureaux où les utilisateurs peuvent devoir s'inscrire ou obtenir un permis avant d'entrer. Il est toujours préférable de vérifier avec les bureaux des parcs avant de commencer une expédition. Les gardiens des parcs doivent être au courant des intentions concernant les randonnées et la date de retour. Les utilisateurs doivent également s'assurer d'informer les bureaux des parcs quand ils quittent le parc après leur expédition.

PARCS CANADA

Parcs Canada est une agence du gouvernement fédéral qui a oeuvré à protéger et à présenter le patrimoine culturel et naturel du Canada depuis plus d'un siècle. Le mandat de Parcs Canada est aussi de favoriser auprès du public la compréhension, l'appréciation et la jouissance de manière à assurer l'intégrité écologique de leurs parcs.

Parcs Canada travaille avec les autres agences gouvernementales et non gouvernementales pour fournir de l'aide lors de la planification de voyage et des renseignements relatifs à la sécurité pour les visiteurs. Elle est aussi responsable pour la recherche et le sauvetage dans tous les parcs nationaux.

Parcs Canada supervise quatre agences principales :

- Parcs nationaux;
- Aires marines nationales de conservation du Canada;
- Patrimoine culturel; et
- Patrimoine naturel.

Parcs Canada a établi des politiques pour les utilisateurs de parcs. Puisque les parcs nationaux sont des aires protégées, les politiques visent le respect des autres utilisateurs, de l'environnement et de la faune.

Parcs Canada procure aussi les services suivants :

- une liste de tous les parcs nationaux et leur emplacement;
- une liste des terrains de camping disponibles, leur coût et un service de réservation;
- une liste et des cartes de leurs sentiers;
- des programmes de groupes pour les jeunes; et
- un service de centre d'assistance pour aider les utilisateurs à planifier leurs voyages.

Tout parc national a un service de renseignements aux visiteurs.



Pour contacter Parcs Canada, visiter le site Web : http://www.pc.gc.ca.

PARCS PROVINCIAUX

Les parcs provinciaux sont supervisés par leur gouvernement provincial. La majorité des parcs provinciaux travaille en collaboration avec Parcs Canada pour garder un code d'éthique et des politiques semblables pour les utilisateurs des parcs et les activités.

Les parcs provinciaux habituellement offrent les éléments suivants :

- de l'hébergement, des terrains de camping et un service de réservation; et
- des guides et des cartes de sentiers et d'activités offertes.

Les activités à l'intérieur des parcs provinciaux peuvent changer de province en province. Voici une brève liste des activités typiques que l'on peut trouver dans un parc provincial :

- le ski de fond;
- des expositions culturelles et naturelles;
- le cyclisme;
- la pêche (emplacements);
- des randonnées pédestres guidées;
- la randonnée pédestre et en montagne;
- le kayak et le canotage;
- des zones d'escalade de rocher;
- la raquette; et
- la natation.



- Colombie-Britannique : http://www.env.gov.bc.ca/bcparks.
- Alberta: http://www.cd.gov.ab.ca/enjoying_alberta/parks/planning/gateway/index.aspx.
- Saskatchewan : http://www.se.gov.sk.ca/saskparks.
- Manitoba: http://www.gov.mb.ca/conservation/parks.
- Ontario: http://www.ontarioparks.com/english/index.html.
- Québec : http://www.sepaq.com/index-en.html.
- Nouveau-Brunswick: http://www.tourismnewbrunswick.ca/enCA/ HNNationalAndProvincialParks.
- Nouvelle-Écosse : http://www.parks.gov.ns.ca.
- Terre-Neuve et Labrador : http://www.env.gov.nl.ca/parks.
- Le Yukon, les territoires du Nord Ouest et le Nunavut ont seulement des parcs nationaux. L'information est disponible sur le site Web de Parcs Canada.http:// www.pc.gc.ca.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Nommez les quatre agences que Parcs Canada supervise.
- Q2. Nommez deux services que Parcs Canada peut fournir.
- Q3. Nommez quatre activités typiques qu'un parc provincial peut offrir.

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Parcs Canada supervise les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation du Canada, le patrimoine culturel et le patrimoine naturel.
- R2. Parcs Canada peut procurer une liste de tous les parcs nationaux et leur emplacement, une liste des terrains de camping disponibles, leur coût et un service de réservation, une liste et des cartes de ses sentiers, des programmes de groupes pour les jeunes et un service de centre d'assistance qui aide les utilisateurs à planifier leurs voyages.
- R3. Le ski de fond, les expositions culturelles et naturelles, le cyclisme, la pêche (emplacements), les randonnées pédestres guidées, les randonnées pédestres et les randonnées en montagne, le kayak et le canotage, les zones d'escalade de rocher, la raquette et la natation sont des activités typiques que l'on peut trouver dans un parc national.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS

- Q1. Nommez trois associations nationales de randonnée pédestre ou de randonnée de montagne.
- Q2. Quel est le mandat de Parcs Canada?
- Q3. Quels sont les deux éléments qu'un parc provincial fournit habituellement?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Le Club Alpin du Canada, Sentiers Canada et le Sentier transcanadien sont trois associations nationales de randonnée pédestre et de randonnée de montagne.
- R2. Le mandat de Parcs Canada est d'œuvrer à protéger et à présenter le patrimoine culturel et naturel du Canada, et de favoriser auprès du public la compréhension, l'appréciation et la jouissance de manière à assurer l'intégrité écologique de leurs parcs.
- R3. Les parcs provinciaux fournissent la location d'installations d'hébergement et de terrains de camping, un service de réservation et des guides, des cartes de sentiers et d'activités.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Connaître les associations civiles de randonnée pédestre et de randonnée de montagne dans votre province peut être très pratique quand on planifie une expédition. Les ministères et les associations civiles peuvent fournir des renseignements utiles et informer les nouveaux randonneurs.

COMMENTAIRES/REMARQUES À l'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

C0-078 Mountain Equipment Co-op. (2007). Connect. Extrait le 28 février 2007 du site http://www.mec.ca.

C2-052 Parcs Canada. (2007). Parcs nationaux du Canada. Extrait le 28 février 2007 du site http://www.pc.gc.ca.

C2-055 Le Club Alpin du Canada. (2007). Le Club Alpin du Canada: Canada's National Mountaineering Organization. Extrait le 28 février 2007 du site http://www.alpineclubofcanada.ca/index.html.

C2-056 Sentiers Canada. (2007). Sentiers Canada. Extrait le 28 février 2007 du site http://www.trailscanada.com.

C2-057 Le Sentier transcanadien. (2007). *Bienvenue au sentier transcanadien*. Extrait le 28 février 2007 du site http://www.tctrail.ca.

C2-058 Hike Ontario. (2007). Hike Ontario. Extrait le 28 février 2007 du site http://www.hikeontario.